

Nouvelles brèves

Number 32, December 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56549ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1978). Nouvelles brèves. *Québec français*, (32), 2–3.

Québec français

est une revue pédagogique, littéraire et culturelle destinée à tous les enseignants de français et au public en général. Publiée par l'Association québécoise des professeurs de français, *Québec français* est une revue sans but lucratif financièrement autonome et ne reçoit aucune subvention.

Directeur de la revue

Christian Vandendorpe

Rédacteurs en chef

Gilles Dorion (littérature)
Jean-Guy Milot (pédagogie)

Comité de lecture et équipe de rédaction

Littérature

Aurélien Boivin
Maurice Émond
André Gaulin
Cécile Dubé

Pédagogie

Pierre Achim
Aline Desrochers-Braceau
Christophe Hopper
Michel Pagé
James Rousselle

On collaboré à ce numéro

Geneviève Amyot, René Beaudin, Émile Bessette, Gilles Bousquet, Roger Chamberland, Cécile Dubé, Murielle De Serres, Benoît Falardeau, Jean-Claude Gagnon, Philippe Haec, Anne Hébert, Yvon Laframboise, Kenneth Landry, Gaston Laurion, Maurice Lemire, Alonzo Le Blanc, Jean-Claude Lessard, Carole Ménard, Gisèle Painchaud, Jean-Noël Pontbriand, Lucie Robert, Bruno Roy, Jean-Yves Roy, Micheline Synette, Diane Tessier, Yves Thifault, Reynald Trottier.

Couverture et maquette intérieure

Christian Vandendorpe

Secrétaire aux abonnements

Claire Boivin (418) 872-6312

Adresse postale de la revue

Québec français
C.P. 9185
Québec G1V 4B1

Adresse postale de l'Association

A.Q.P.F.
C.P. 9272
Québec G1V 4C5

Abonnement pour un an/4 numéros

— au Québec et au Canada : \$7.00
— à l'étranger, par avion : \$12.00

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Indexé dans PÉRIODEX et RADAR

Ce numéro a été tiré à 5 000 exemplaires. Composé par Graphiti, à Saint-Georges. Imprimé par l'Éclaireur, à Beauceville.

Tous droits réservés

© Ottawa

nouvelles brèves nouvelles brè

Le programme de français du secondaire

Le nouveau programme de français du secondaire est en voie de rédaction et la partie des principes sera soumise à la consultation dès décembre. L'A.Q.P.F. participera activement à cette consultation : un comité, formé de professeurs de français, étudiera le nouveau programme et fera rapport au conseil d'administration.

Le M.E.Q. entend aussi faire participer les conseillers pédagogiques à cette opération. Voici les principales étapes de la consultation :

- entre décembre 1978 et le 26 avril 1979, les conseillers pédagogiques informent les enseignants sur les orientations du nouveau programme ;
- entre le 2 et le 20 avril 1979, les conseillers réagissent personnellement aux « contenus » et obtiennent par écrit, la réaction d'au moins cinq enseignants (1 par niveau) à ces mêmes « contenus » et, si possible, aux Principes généraux ;
- les 23, 24 et 25 avril, les conseillers pédagogiques des régions 1, 2, 3, 8, 9 rencontrent les concepteurs à Québec pour discuter des « contenus » et proposer les modifications nécessaires. Chaque rencontre se termine sur les conditions d'implantation du programme ;
- les 30 avril, 1 et 2 mai, les conseillers pédagogiques des régions 5, 6 sud, 6 nord, 7 et l'Île de Montréal rencontrent les concepteurs à Montréal pour discuter des « contenus » et proposer les modifications nécessaires. Chaque rencontre se termine sur les conditions d'implantation du programme.

Concours « prête-moi ta plume... »

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, vient de lancer un concours de création littéraire pour les élèves du primaire. Ce concours débutera le premier décembre 1978 pour se terminer le 15 février 1979.

Le but de ce concours est d'apporter une amélioration et un support dans l'apprentissage du français. Il vise particulièrement à faire vivre aux élèves une expérience de communication écrite par une mise en situation significative et à leur faire découvrir leurs talents de créateurs.

Le concours est organisé de telle sorte que tous les élèves du primaire puissent y participer. En effet, les élèves peuvent produire des textes individuels ou collectifs à partir de thèmes laissés à leur imagination. Ils peuvent s'inspirer de leurs expériences et des ouvrages qu'ils ont lus pour créer une œuvre originale.

Le concours est l'occasion rêvée pour valoriser la lecture et l'écriture au niveau de l'école, de la commission scolaire ou de la région, en organisant des activités de communication écrite ouvertes et intéressantes.

Les élèves pourront voir leurs ouvrages primés et même édités. Ceci ressort du document intitulé « Concours Prête-moi ta plume... » publié récemment et diffusé dans toutes les écoles du primaire.

Appel de communications

La Section de Montréal de l'A.Q.P.F. invite toute personne qui désire présenter une communication lors de son prochain colloque à lui en faire parvenir le résumé (2 pages, double interligne) avant le 15 février 1979. Le thème du colloque, qui aura lieu en mai, sera « L'enseignement du français à l'heure des nouveaux programmes ». Les communications traiteront de l'un ou l'autre aspect de l'enseignement du français : expériences pédagogiques, contenus en lecture, écriture, langue orale ; options pédagogiques ; fondements théoriques ; concepts de base : habiletés, objectivation, etc. ; évaluation des apprentissages ; implantation du nouveau programme...

Chaque communication durera 30 minutes et sera suivie d'une période de questions. Un certain nombre de communications peut éventuellement faire l'objet de publication à la suite du colloque.

La sélection des communications à retenir lors du colloque sera faite à partir des résumés parvenus avant l'échéance. Les auteurs seront informés dans les meilleurs délais de la décision du comité d'évaluation.

Faire parvenir son résumé de communication au :

Comité d'évaluation des communications
a/s Christophe Hopper
174, Bienville
Longueuil, J4H 2E1

Colloque de la Section de Montréal

« L'enseignement du français à l'heure des nouveaux programmes ». Tel est le thème provisoire du colloque que la Section de Montréal prévoit organiser pour le mois de mai 1979. Pour offrir suggestions ou aide, prière de communiquer avec Monique Gravel (Tél: 388-8681) ou Christophe Hopper (845-6287 ; 651-7288).

Des « samedis pédagogiques » à la Section de Montréal

La Section de Montréal de l'A.Q.P.F. se propose d'organiser pour 1979 une série de « samedis pédagogiques ». Dans un esprit de camaraderie et d'entraide, de 40 à 100 enseignants s'attaqueront à un thème précis ou à un problème qui leur tient à cœur en vue de l'approfondir, de partager leurs expériences et de repartir avec de nouvelles idées pour améliorer leur enseignement.

Pour vous renseigner sur les rencontres à venir ou pour nous offrir vos suggestions ou votre aide (nous en avons besoin!), vous n'avez qu'à communiquer avec les responsables.

1. **L'intégration de l'élève non-francophone à l'école française.** Cette rencontre intéressera l'enseignant, qui œuvre en classe d'accueil ou en classe « régulière », qui cherche à apporter une aide particulière à l'enfant ou à l'adolescent non-francophone. Lise Billy (625-6951, poste 301; 739-0375). Février 1979.
2. **Expression dramatique et enseignement du français** avec le concours de Monique Rioux, comédienne, et d'autres personnes-ressources. Marie-France Davignon-Soucie (671-0178).
3. **L'apprentissage du français par le jeu auto-correcteur.** Attention particulière à la langue écrite. Comment construire son propre « coffre à outils ». Emmanuel Chénard (473-1212; 473-3533).

La Section de Québec

La Section de Québec compte bien demeurer très active en 1978-79. Elle a déjà fait savoir à ses membres des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Rimouski qu'elle leur offrirait la possibilité d'organiser dans leur milieu une activité qui leur conviendrait. À cette occasion, en plus d'offrir les garanties pécuniaires, la Section assure ses membres d'un appui technique de même que la présence physique d'au moins deux membres du conseil de section.

D'autre part, en plus de participer aux divers comités (on est toujours à la recherche de volontaires pour participer au comité de programme du secondaire) de même qu'aux diverses activités du conseil national, la Section organisera de nouveau cette année son colloque. Ce dernier sera tenu les 11 et 12 mai 1979 à la polyvalente de Charlesbourg et aura pour thème les nouveaux programmes de français. Un tel thème, de par son étendue et son actualité, touche tous les enseignants, de la maternelle à l'université. Tous les détails ne sont pas encore disponibles, mais nous souhaitons vous permettre de rencontrer à cette occasion les rédacteurs du programme, les responsables de son implantation, les rédacteurs de guides pédagogiques et des devis de production de matériel didactique de même que certaines autres personnes-ressources qui auront produit un matériel susceptible de vous intéresser. Comme ce colloque sera tenu un vendredi et un samedi, nous vous suggérons de présenter dès maintenant votre demande de participation au comité de perfectionnement (ou de mise à jour) de votre commission scolaire. Nous vous attendons en aussi grand nombre qu'aux colloques précédents.

Pour toute demande d'information supplémentaire et pour toute offre de service (ex.: participation à des comités, projets d'ateliers, collaboration au comité du colloque), nous vous invitons à contacter Benoît Falardeau (rés. 842-3257; bur. 628-3510).

UNIVERSITÉS

La langue des futurs maîtres

Québec français a obtenu copie d'une résolution adoptée récemment par les universités en vue d'améliorer la qualité du français des futurs maîtres. Cette décision témoigne d'une préoccupation nouvelle chez les universitaires à l'égard de la langue des étudiants. En raison des répercussions que cette résolution pourrait entraîner, nous en publions ci-dessous le texte intégral.

Résolution adoptée par le comité des affaires académiques de la conférence des recteurs, le 2 novembre 1978, sur la langue d'enseignement des futurs maîtres, en vue de la réunion du comité mixte MEQ/Universités sur la formation des maîtres, prévue pour le 3 novembre 1978.

ATTENDU QUE les universités ont été invitées par le Ministère et se sont engagées, lors de la réunion du Comité de concertation tenue le 9 juin 1978, à lui faire part de leur position sur la question de la langue d'enseignement des futurs maîtres;

ATTENDU QUE les universités reconnaissent l'importance de la connaissance pratique de la langue d'enseignement au titre d'aptitude professionnelle nécessaire à l'exercice de la tâche d'enseignement;

ATTENDU QUE les universités exercent une responsabilité particulière en ce qui a trait au développement et à l'évaluation de cette aptitude professionnelle lorsqu'elles recommandent au Ministère un diplôme pour fins de certification;

ATTENDU QUE les universités souhaitent ne pas séparer la responsabilité qu'elles exercent en recommandant un candidat pour fin de certification de celle qui correspond à l'octroi du diplôme dans un domaine qui débouche normalement sur une activité professionnelle d'enseignement;

ATTENDU QUE les objectifs des cours de français ou d'anglais au niveau collégial ne comprennent pas nécessairement celui d'assurer aux étudiants le niveau de connaissance pratique de la langue d'enseignement que requiert l'exercice de la profession d'enseignant, plus particulièrement en ce qui a trait à l'expression orale;

IL EST RÉSOLU

QUE les universités reconnaissent la nécessité qu'une connaissance pratique suffisante de la langue d'enseignement soit une condition explicite d'octroi du diplôme dans les programmes de formation des maîtres;

QUE les universités engagent les instances responsables des programmes à expliciter les objectifs de connaissance pratique de la langue d'enseignement que devraient atteindre les étudiants inscrits dans les programmes de formation des maîtres, à envisager les modifications de programmes appropriées en vue d'offrir les activités spécifiques qui permettent de réaliser ces objectifs et à préciser les conditions dans lesquelles les étudiants pourraient être dispensés de ces activités;

QUE les universités, dans les circonstances actuelles, mettent en commun des ressources en vue de construire un instrument de diagnostic permettant de mesurer le niveau de connaissance pratique de la langue d'enseignement des candidats à l'admission dans les programmes de formation des maîtres, pour apporter les correctifs appropriés;

QUE les universités informent le ministère des différentes pratiques qui ont ou auront cours dans les universités visant à assurer aux candidats des programmes de formation des maîtres un niveau satisfaisant de connaissance pratique de la langue d'enseignement;

QUE les universités appuient les efforts entrepris pour améliorer les résultats de l'enseignement du français et de l'anglais aux niveaux primaire, secondaire et collégial, de façon qu'à moyen terme soit réduite l'importance des activités correctives au niveau universitaire et que soit facilitée la réalisation des objectifs de connaissance pratique de la langue d'enseignement propres aux programmes de formation des maîtres.